

Quelques années plus tard, Robert Couvreur alla demeurer à Paris, et, coïncidence assez étrange, prit son logement tout auprès de la Comédie française que l'enfant, alors âgée de dix ans, devait illustrer plus tard.

Son éducation fut confiée à des religieuses, dites Filles de la Très Sainte Vierge.

A l'âge de quatorze ans, Adrienne débutait avec le rôle de Pauline, dans Polyeucte, joué par une troupe de jeunes amateurs. Elle récitait, paraît-il, les tirades du grand Corneille avec un naturel et une perfection à faire pâlir même Melle Duclos, alors la diva du théâtre français.

Ces représentations de jeunes gens que Madame la présidente Du Gué avait prises sous sa protection, attirèrent tant de monde, que les comédiens de la Comédie française en prirent ombrage et voulurent faire arrêter la jeune Adrienne et ses camarades comme empiétant sur leurs droits. Ils l'auraient fait sans l'intervention de leur protectrice.

Melle Lecouvreur avait à Paris une tante blanchisseuse qui comptait parmi ses pratiques le comédien Le Grand. La bonne femme parla de sa nièce à son client. Le Grand était assez médiocre acteur, mais excellent professeur. Frappé des dispositions naturelles de la jeune fille, il décida son père à la lui confier tout à fait. Il la produisit d'abord sur des théâtres particuliers, où ses coups d'essai furent des coups de maître.

La jeune Adrienne prit ses premiers engagements, pour elle-même, à Lille et à Strasbourg. Ce ne fut qu'à l'âge de vingt-cinq qu'elle entra comme sociétaire à la Comédie française. Elle y arrivait précédée d'une grande renommée acquise par un talent simple et vrai, noble et pathétique et ne tarda pas à y conquérir la première place, malgré les tracasseries et les cabales de ses rivales.

Pendant treize années, elle occupa les planchers de la Comédie française et figura dans onze cent quatre-vingt-quatre représentations.

Sa mort, presque subite, arrivée le matin, 20 mars 1730, est restée entourée de mystère. On a cru qu'elle avait été empoisonnée par les ordres de Madame la duchesse de Bouillon. Les précautions prises pour faire disparaître son corps sembleraient l'indiquer.

Elle était morte, malheureusement, sans avoir pu voir le prêtre, bien qu'elle l'eût fait demander; et son corps, privé de la sépulture ecclésiastique, fut enfoui dans de la chaux vive dans un terrain vague au bord de la Seine.